



académie  
Bordeaux



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

## Circonscription de Blaye

Mme ROUGIE Cécile  
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy  
33392 Blaye cedex

Secrétariat :  
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone  
05 57 42 62 53  
mél  
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

## Conseil d'Ecole

École élémentaire Nelson Mandela

6, rue des Écoles

33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Tél. : 05 57 42 51 06

Mail : [E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr](mailto:E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr)

Conseil d'école du : jeudi 08 novembre 2018

Procès verbal du : mardi 13 novembre 2018

### Présents :

#### • Enseignants :

Mme Barrière : professeur des écoles et directrice (CM1/CM2)

Mme Cavard Coquillas : professeur des écoles (TPS/PS)

Mme Bardot-Cambot : professeur des écoles (PS/MS)

Mme Beïa : professeur des écoles (GS)

M. Giraud : professeur des écoles (ULIS école)

Mme Marchi : professeur des écoles (CP)

Mme Thuillier : professeur des écoles (CE1/CE2)

Mme Cours : professeur des écoles (CE2)

Mme Dumas : professeur des écoles (CE2 et CM1-CM2-B)

Mme Higoneng : professeur des écoles (CM1-CM2-A)

#### • Parents d'élèves :

Mme QUEYLAT Elsa

Mme LARDIN Kelly

Mme POUPAT Catherine

Mme SARAMITO Malika

Mme CAILLAUD Delphine

Mme PINTO Manuella

Mme DUBOIS Aïda

Mr RAYMOND David

#### • ATSEM :

Mlle FOUGOU Stéphanie (TPS/PS)

Mme PAGE Véronique (PS/MS)

- **I.E.N. :**

Mme Rougie (excusée)

- **Représentant(s) de la mairie :**

Mme Picq (maire)

Mme Billier (adjointe déléguée aux affaires scolaires)

Mme Bellue (adjointe déléguée aux affaires scolaires)

**Excusé(e)s :**

- **Parents d'élèves :** Mme BRANAS Elodie, Mme ORNANA Marjorie, Mme SARI Manon
- **Enseignants :** Mme Schlessier Emmanuelle (maître E)

**Ordre du jour**

**Education Nationale**

*1/ Bilan de la rentrée*

- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves, présentation des membres du conseil d'école, rappel du rôle du conseil d'école et instauration et vote du règlement intérieur du conseil d'école.
- Règlement intérieur de l'école 2018-2019
- Effectif et structure à la rentrée 2018

*2/ Fonctionnement de l'école*

- Sécurité :
  - Présentation des différents registres de sécurité de l'école
  - Bilan exercices PPMS intrusion attentat
  - Bilan exercices incendie
- Bilan de la coopérative scolaire OCCE
- Travaux et demandes matérielles

*3/ Projet et vie de l'école*

- Présentation des dispositifs d'aide
- Présentation des fiches action à travers les activités prévues
- Présentation des projets pédagogiques de l'année

**Mairie**

- Présentation du fonctionnement du self au réfectoire de l'élémentaire
- Point sur la situation des travaux à l'école élémentaire

**Parents d'élèves**

- Poste ATSEM pour la Grande Section
- Questionnement sur les repas
- Point sur la prévision des travaux dans les écoles
- Demandes matérielles : avant-toit, signalisation des places de parking

**Clôture**

- Communication des dates des prochains conseil d'école et des dates auxquelles les parents et la mairie devront avoir communiqué leurs questions et demandes pour l'ordre du jour.

# PROCES VERBAL

## Education Nationale

### **1/ Bilan de la rentrée**

- Présentation des membres du conseil d'école
- Résultat des élections de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre. Le taux de participation cette année est de 58%. (125 votants sur 264, 94 suffrages exprimés). Le taux est un peu en dessous par rapport à l'an dernier mais en restant dans la même moyenne.

Règlement intérieur du conseil d'école : lecture et vote du règlement qui définit et rappelle la composition, les attributions et le fonctionnement de ce conseil.

Ce règlement est adopté à l'unanimité.

- Règlement intérieur 2018/2019 :

Présentation du règlement. Le document a été réactualisé pour être en accord avec les nouveaux horaires de l'école maternelle comme de l'école élémentaire. Quelques modifications concernant la tenue vestimentaire ont été apportées : les foulards, écharpes, chaussures à talon et claquettes sont interdits, les tours de cou ou snood sont autorisés. A l'élémentaire, les ballons en mousse sont autorisés.

Ce règlement intérieur sera affiché sur les différents panneaux d'affichage de l'école. Il sera aussi consultable sur le site de la mairie dans l'onglet école. Les parents seront avertis de ce mode de diffusion auquel il leur sera aussi proposé de la recevoir par mail.

Vote du règlement intérieur : Ce règlement est adopté à l'unanimité.

- Effectifs actuels : 170 élèves

Inscrits :

TPS : 5	PS : 23	MS : 15	GS : 17	soit 60 élèves en maternelle	
CP : 14	CE1 : 6	CE2 : 39	CM1 : 19	CM2 : 32	soit 110 élèves en élémentaire.

### **2/ Fonctionnement de l'école**

#### **I. Sécurité :**

Il est précisé que les exercices PPMS et incendie vivent à définir les rôles de chacun afin de développer les comportements adaptés et éviter la panique.

- ✓ *Bilan exercice incendie*

Il s'est déroulé le 18/09/2018. Rien à signaler.

- ✓ Les PPMS : attentat-intrusion et risques majeurs.

Le PPMS Risques Majeurs : il concerne uniquement les risques climatiques (tempêtes par exemple) et les risques industriels. Dans ce cas, la procédure à mettre en œuvre est une procédure de confinement dans un lieu prédéfini (la cantine pour l'élémentaire et la salle de sieste pour la maternelle). Dans ces lieux, il y a des mallettes avec trousse à pharmacie, occupations pour les enfants, matériel indispensable pour la mise en sûreté.

Le PPMS attentat-intrusion : La procédure à mettre en œuvre peut varier selon le scénario envisagé. Il peut s'agir de se confiner comme précédemment ou de s'enfermer. La procédure d'enfermement nécessite que les enfants restent dans leur classe et se cachent pour l'élémentaire. Pour les maternelles, ils s'enferment dans la salle de sieste.

Le 1<sup>er</sup> exercice pour le PPMS attentat-intrusion a été réalisé le 16 octobre.

En élémentaire, il avait été remarqué que l'alarme n'était pas audible à l'étage; une alarme a donc été installée par les services municipaux pendant les vacances de la Toussaint. En maternelle, le signal était marqué par 3 coups de sifflet longs, il est avéré inefficace. Mme Le Maire a demandé l'installation d'une alarme spécifique dans le cas d'intrusion.

Ces exercices de sécurité se passent bien et se déroulent dans le calme.

Une question sur l'évacuation est posée. Pour envisager cette option, il faut être sûr que l'on peut fuir sans danger. Les autorités peuvent nous en donner l'ordre et selon le danger le point de fuite change.

S'échapper reste une décision difficile et ultime à prendre dans la mesure où il y a un trajet à l'extérieur ou l'on est visible.

## II. Bilan de la coopérative scolaire OCCE

A ce jour, le bilan de la coopérative est de 6290.19€. Au reliquat de l'année dernière (4690,19 euros) s'est ajouté la contribution des familles de 1600 euros pour cette année.

## III. Travaux et demandes matérielles

### ✓ Remerciements :

Nous tenions à remercier la mairie pour l'installation de la structure dans la cour de la maternelle ainsi que le coin d'herbe à côté de la salle de sieste, l'installation des alarmes intrusion spécifiques dans chaque bâtiment.

### ✓ Demandes :

#### TRAVAUX

Où en est l'installation de la sonnerie pour l'élémentaire ? *La question sera reposée pour l'année prochaine car non prévue dans les dépenses.*

Concernant la maternelle :

- Quand seront fermés les toilettes extérieures ? *Les agents de la mairie n'ont vraiment pas eu le temps.*
- 
- Est-il possible d'installer autour du seul arbre de la cour le même système qu'à l'élémentaire ? *La mairie doit faire un devis.*
- 
- Quand est prévu de remplacement du tableau blanc de la classe de PS/MS ? *Cela a été oublié*

Pour les petits travaux :

- En GS : 1 distributeur de savon dans les toilettes, une pendule, un balai et ramasse-poussière.

- En TPS-PS : un verrou sur la porte de la salle de sieste.
- En PS-MS : un balai et ramasse-poussière et enlever le dérouleur de torchon
- En CP : couper le rideau en 2 pour qu'il aille des 2 côtés de la poutre
- En CE1-CE2 : une pelle
- En CE2 : une pendule
- En CM1-CM2 : installer des portants mobiles avec 50 crochets sous l'escalier.

#### MATERIELS :

- Où en est la réparation ou le remplacement du TBI de la classe des CM1-CM2-B ?  
*Le règlement du sinistre n'est pas terminé (peut-être en fin d'année) et lorsque celui-ci sera réglé, les TBI seront renouvelés*
- Achat de 8 tapis de gym supplémentaires : 3 pour la maternelle et 5 pour l'élémentaire (Courade) : *Cet achat se fera en 2019.*
- Un chariot pour les tapis est à refaire dans la salle Courade.

### 3/ Projet et vie de l'école

#### I. Présentation des dispositifs d'aide

Dans les dispositifs d'aide dont peuvent bénéficier les élèves sur l'école il y a :

- Le RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : La maîtresse E, Mme Emmanuelle Schlessler.
- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Proposées à partir de la MS, ce sont les activités pédagogiques complémentaires facultatives, soumises à l'autorisation des parents. Ces activités ont lieu le lundi et le jeudi soirs après la journée d'école sur une durée de 45 minutes.

Elles permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, une aide spécifique lors de difficultés transitoires, adapté à leurs besoins. Elles sont spécifiquement orientées vers le langage et la lecture depuis mars 2018 suite à une demande ministérielle. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire. La durée de la prise en charge est variable, selon le projet établi.

Les jours des APC sont le lundi et jeudi de 16h à 16h45 à l'élémentaire et à la maternelle, ce sont les mêmes jours, de 16h10 à 16h55.

- Les PPRE (Plan Particulier de Réussite éducative) :

Ils permettent d'adapter les enseignements dans les classes aux difficultés des élèves.

- Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :

Les élèves de Cycle 3 qui en ont besoin peuvent suivre des stages gratuits de remise à niveau pendant la période des vacances scolaires (Pâques, début juillet et fin août).

Trois sessions sont organisées pendant les vacances scolaires : une semaine au printemps, la première semaine et la dernière semaine des vacances d'été.

Ces stages durent cinq jours, à raison de trois heures d'enseignement quotidien. Ils permettent une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques. Ils ont lieu dans les écoles. Des groupes de cinq ou six élèves sont constitués.

A la fin du stage, l'évaluation des progrès de chaque élève est transmise à l'enseignant de la classe et aux familles.

Les enseignants volontaires du premier degré animent ces stages et en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.

#### II. Présentation des fiches action à travers les activités menées

Le projet de réseau de la REP se décline selon 3 axes :

- 1/ optimiser la scolarité des élèves de la maternelle à la 3ème.
- 2/ aider les élèves à construire un parcours ambitieux et à s'ouvrir au monde.
- 3/ accompagner les équipes et développer leur mieux être professionnel.

L'équipe enseignante a choisi cette année de privilégier 5 objectifs qui vont se traduire par des actions clairement définies auxquels seront associés des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs qui permettront d'établir un bilan de ces actions en fin d'année.

**Objectif n°1 : Renforcer le lien avec les familles**

**Actions envisagées :**

- Rencontrer les parents lors d'échanges formels : la réunion de rentrée : le peu de parents présents nous amène à réfléchir à une autre organisation pour l'année prochaine. La rencontre individuelle pour la remise des livrets (2 fois dans l'année) et carnet de suivi en maternelle.
- Inviter les parents pour des rencontres plus informelles : des actions menées les années précédentes seront reconduites :
  - o marché de Noël, spectacle de fin d'année
  - o exposition
  - o dégustation de mets confectionnés par les élèves

**Objectif n°2 : Développer la capacité à raisonner en mathématiques, faire preuve d'esprit logique et apprendre par l'expérience scientifique**

**Actions envisagées :**

- Elevages dans certaines classes de l'élémentaire et maternelle

**Objectif n°3 : Engager les élèves dans une action citoyenne :**

**Actions envisagées :**

- Partenariat école – mairie afin de renouveler le conseil municipal enfant tous les ans.
- Colloque / commémoration de la guerre 14/18.
- Partenariat avec le SMICVAL pour développer le comportement écocitoyen des élèves
- Partenariat avec la Gendarmerie Nationale pour le Permis Piéton (Cycle 2) et le Permis Internet (Cycle 3)

**Objectif n°4 : Mutualiser les pratiques du langage oral de la PS au CM2**

**Actions envisagées :**

- Mises en place d'actions spécifiques durant les APC pouvant mêler lecture, langage oral et théâtre.

**Objectif n°5 : Mutualiser les pratiques dans le domaine des arts de la PS au CM2**

**Actions envisagées :**

- Reconduction de l'action au sein de l'école : de la création à l'exposition de la PS au CM2
- Autres actions artistiques et culturelles :
  - ✓ Sorties aux mini concerts
  - ✓ Auteurs et illustrateurs de Livres en Citadelle

III. Présentation des projets pédagogiques de l'année

- o -à la maternelle :

L'ensemble des classes maternelles est allé voir les mini-concerts sur le thème « histoire de loup » au Rocher Palmer, au cours duquel les enfants ont pu découvrir un ensemble d'instruments à cordes. C'était également l'occasion pour les plus petits de prendre le bus pour la première fois.

Les trois classes sont ou vont sortir en forêt pour la découvrir en automne et pour faire du land'art.

TPS/PS : La classe travaille sur de petits thèmes liés à l'organisation calendaire, aux émotions, au développement des sens. On apprend à devenir élève et à prendre confiance dans un nouvel environnement avec de nouvelles personnes.

PS/MS : la classe travaille sur les arbres et sur le thème de la forêt. Une sortie en fin d'année est envisagée sur ce thème (jardin botanique ?)

GS : La classe travaille tout au long d'année sur l'apprentissage du jeu des échecs. Elle rencontrera les MS/GS de St Girons à la fin de l'année.

La classe participe à Livres en citadelle et rencontrera une illustratrice.

Il y aura également un élevage de chenilles.

-à l'élémentaire :

CP : l'année va se dérouler autour du voyage en Auvergne. La liaison avec les GS est importante dans le travail pour les préparer pour le CP l'année prochaine. Des actions conjointes sont envisagées une fois par mois. Il y avait un élevage de fourmis mais c'était compliqué et la durée de vie était très courte.

CE2 : tour du monde : la classe va mettre en place un carnet de voyage et participe à livres en citadelle.

CE1/ CE2 : la classe a commencé son cycle piscine. Elle travaille aussi sur le voyage en Auvergne. Les élèves participent aussi à Livres en citadelle.

CM1/CM2 A : la classe fonctionne en classe flexible. Un élevage de ver de farine est en cours et prend forme. Une illustratrice viendra dans la classe dans le cadre de Livres en citadelle.

CM1/CM2 B : le tour du monde par la pensée pour s'enrichir culturellement. Le dernier colloque sur la première guerre mondiale a été longuement travaillé avec les CM2. La classe travaille également sur le Japon, lien avec le volcanisme (sortie en Auvergne).

- Le voyage en Auvergne :

Du 20 au 24 mai, l'ensemble de l'élémentaire part en Auvergne. Cette sortie permettra de découvrir principalement le volcanisme, mais aussi sur la découverte du village et sur le sport. Les activités varieront selon s'il s'agit du cycle 2 ou du cycle 3. Aujourd'hui, sur 110 élèves inscrits, 89 partiront.

Chaque activité sera gérée par des personnes agréées jeunesse et sport par l'éducation nationale.

Le cout total est de 27830€. Une participation aux familles est demandée à hauteur de 100€ au maximum (soit 25€ par nuit).

La mairie participera à hauteur de 33€ par enfant (au minimum, en sachant qu'il y a une marge de progression). Par rapport aux délais pour monter le projet, l'école demande à avoir un budget défini fin janvier maximum.

Des demandes vont être faites à différents organismes. Cela reste un projet mais tant que toute action n'a pas été réalisée, il n'est pas question d'annuler ou de réduire.

Des actions ont été listées pour avoir un financement. Le comité des fêtes s'engage à aider soit par une urne à leurs manifestations, soit par une tombola mise en place. Les bénéfices reviendront à l'école.

Le bal de Noël sera ouvert à l'ensemble de la commune pour aussi recevoir du financement.

Une tombola, le loto de l'APE, la kermesse de l'école, des ventes de gâteaux, les actions de l'APE font partie des actions envisagées.

La mairie propose de faire un appel aux dons dans le journal communal.

Une plaquette de présentation va être créée afin de démarcher des entreprises.

## **Mairie**

- Présentation du fonctionnement du self au réfectoire de l'élémentaire :

*Le self a été mis en place comme prévu et fonctionne très bien. La mairie propose aux parents intéressés une visite des locaux.*

- Point sur la situation des travaux à l'école élémentaire

*Les travaux avancent. La partie centrale est terminée et la fin du chantier est prévue mi-décembre. Il y a eu des fuites d'eau malgré le bâchage, mais l'entreprise revient bâcher à chaque impondérable.*

*Des travaux ont été faits en maternelle : les plafonds du réfectoire ont été refaits permettant à la commission de sécurité de passer.*

*La mairie remercie les enseignants pour les actions liées entre la commune et l'école, notamment cette année dans le cadre de la participation au concert des Think Floyd des CM2, de l'investissement des enseignants dans le conseil municipal enfant.*

*La salle Vox a toujours été mise à disposition dans le cadre du projet labellisé par l'Education Nationale sur le Colloque de la Première guerre mondiale. Le lundi 12 novembre sera une journée organisée pour présenter toutes ses années de travail ; les classes de CM1/CM2 des communes environnantes sont invitées à participer à cette journée.*

## **Parents d'élèves**

- Poste ATSEM pour la Grande Section

*Actuellement, il n'y a que deux postes d'ATSEM. Les parents précisent que le matin à l'accueil, deux enseignants se retrouvent seuls dans leur classe pour l'accueil et que quotidiennement, l'enseignante de GS est seule dans sa classe.*

*La mairie précise que les effectifs fluctuent (de 2 à 4 classes). L'an dernier, il n'y avait que deux classes. La mairie a opté pour une réduction du personnel à des fins économiques.*

*La question sera repensée pour l'année prochaine mais la mairie précise que ce n'est pas une obligation de leur part. Les parents témoignent du comportement très difficile de certains enfants qui nécessiteraient la présence d'un autre adulte dans l'école.*

*Les parents de GS se plaignent également que lorsqu'il pleut, les enfants sont sous la pluie. Cependant, la sortie n'est pas tenue de se faire en dehors ou dans les classes.*

*Les parents précisent que la loi sur l'obligation scolaire dès 3 ans va faire monter les effectifs et que ce manque d'ATSEM se ressentira davantage.*

*La demande est entendue et sera débattue en commission des écoles et en commission des finances.*

- Questionnement sur les repas :

*Les parents ont des retours de repas froids et de petites quantités. La mairie précise que le mobilier répond aux normes de température puisque les aliments sont maintenus au chaud ou au froid pendant les services. Les repas sont toujours préparés le matin sur place.*

*La question se pose sur le service de l'ensemble des aliments : si un enfant refuse des légumes, que se passe-t-il ? Le personnel incite mais ne force pas.*

*Pour la quantité, la mairie respecte le grammage.*

*Y-a-t-il une différence entre le grammage pour des élèves de CP et celui des CM2 ? La réponse est non mais l'enfant ne mange pas toujours tout ce qui est proposé, refusant certains plats. Les quantités sont jugées nécessaires.*

*Y-a-t-il une commission des repas ? Oui il y a une commission extra-municipale avec les parents d'élèves de l'époque. Cette commission avait été faite pour la création du self mais n'avait pas pour mission de perdurer.*

*La mairie précise que le mode d'approvisionnement a été changé, puisque depuis cette année, elle a recours à un prestataire. Régulièrement, le prestataire et la cantinière se réunissent pour discuter des menus.*

*Il y a un suivi de ce qui n'est pas consommé par les enfants pour ne pas gaspiller.*

*Parfois, le menu change mais ça reste exceptionnel.*

*La mairie précise que l'ambiance est plus détendue, moins bruyante et l'autonomie est favorisée.*

- Point sur la prévision des travaux dans les écoles.

*Les peintures ont toujours été au centre des demandes mais dans la liste des choses à faire, elle n'est pas une priorité. La mairie propose de changer d'abord les menuiseries à la maternelle pour ensuite refaire les peintures, pour une question de logique des travaux.*

- Demandes matérielles : signalisation des places de parking.

*La mairie précise que le marquage au sol ne changerait pas les mauvaises habitudes. Les parents mettent en avant la dangerosité de la rue au regard de la vitesse excessive de certains conducteurs.*

*La mairie appelle au civisme des parents pour le stationnement. Il y a également un policier municipal pour gérer la circulation mais qui s'occupe de l'élémentaire, au regard du flux plus important des parents.*

*Le sujet sera abordé de nouveau au prochain conseil d'école, les travaux seront alors finis et il sera plus facile de juger.*

*Les parents remercient la mairie pour la structure et l'ensemble de l'équipe pédagogique pour leur travail.*

### **Clôture**

- Communication des dates des prochains conseils d'école et des dates auxquelles les parents et la mairie devront avoir communiqué leurs questions et demandes pour l'ordre du jour.

Conseil d'école n°2 : jeudi 21 mars à 17h30 – remise des questions au plus tard le 12 mars.

Conseil d'école n°3 : jeudi 27 juin à 17h30 – remise des questions au plus tard le 18 juin.

Signature de la directrice :

